

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 24

Artikel: Une émouvante page d'histoire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188270>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an 4 fr. 50
 six mois 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 —
 Pour l'étranger, 20 cent.

L'exposition d'aviculture.

Nous l'avons parcourue très rapidement, et beaucoup de détails intéressants nous ont sans doute échappé. Néanmoins, nous pouvons dire que, dès l'arrivée dans cette enceinte, animée par les cris, les chants, les roucoulements, les sifflements de tant d'hôtes divers, l'organisation et l'arrangement font une excellente impression. Tout est bien classé, bien en vue, et l'on éprouve vraiment du plaisir à passer quelques instants au milieu de ces volatiles innocents, ne s'entretenant que de leur pâtée, des attrait du millet, du chenevis, de l'avoine, et jamais des défauts d'autrui. On sympathise avec cette multitude de jolies têtes qui vous regardent avec douceur. C'est un petit monde plein d'enseignements, et qui nous témoigne souvent, quoi qu'on en puisse dire, plus de reconnaissance et de gratitude pour nos soins, que celui que nous appelons avec orgueil le monde civilisé.

Partout des couples superbes, des espèces rares, et heureusement acclimatées, attirent l'attention. La collection des gallinacées est des plus riches, et l'on revient à plusieurs fois vers les couveuses artificielles de M. Assinare, charmé par cette multitude de poussins, qui s'ébattent dans leur petit parc à claire-voie, comme des écoliers pendant le quart d'heure de récréation.

On se demande, en face de ces charmantes scènes, jusqu'où l'industrie poussera son domaine. On a voulu faire naître le plus grand nombre de volatiles possible ; on a cherché à développer le désir de l'incubation par tous les moyens imaginables ; on a choisi les races les plus couveuses, on les fit même couver contre leur gré ; les dindes, par exemple, furent contraintes à la maternité en toute saison. Mais la nature n'allait pas assez vite dans ce siècle avide de produire et de consommer. Le règne de la machine à vapeur étant arrivé, on l'appliqua à l'incubation, et l'on fit des poulets à la vapeur ! Chauffer un peu d'eau matin et soir, retourner les œufs, voilà tout le secret. — Vingt jours d'incubation écoulés, les coquilles se brisent, et toute la marmaille piaille, trotte et picore.

Une simple caisse, remplaçant la mère naturelle, cela paraît atroce ; mais, hélas ! il y a tant de mères qui dirigent moins sagement leurs filles !

Après avoir visité les poules et admiré les diverses races, depuis la plus commune aux races de Houdan, Crève-cœur, Dorking, Padoue et autres,

passez aux pigeons, dont les nombreuses variétés, qui s'allignent dans leurs cages superposées, offrent le plus agréable coup d'œil. Le pigeon n'est-il pas l'un des plus anciens, des plus fidèles amis de l'homme, depuis le moment où l'amoureuse colombe est revenue à Noé, apportant dans son bec le rameau d'olivier ?...

Les oiseaux de volière, perruches aux couleurs opulentes, canaris du Harz, bengalis, chardonnets, rossignols du Japon, linottes, bouvreuils, etc., chantent, sifflent et lancent leurs roulades à qui mieux mieux.

Les lapins, gras, dodus, ennuyés par tous ces yeux qui les regardent avec curiosité, frappent du pied avec impatience. Quelques-uns, renfermés dans d'étroites niches, système tonneau, semblent chercher, comme Diogène, un homme dans la foule

Plus loin, les dindons, les paons, font miroiter leur plumage chatoyant, et tout près de là, les canards se pavent dans un étang élégamment distribué pour les différentes races. Ils nagent, plongent, barbottent et narguent les passants par des notes fort peu harmonieuses. Bref, puisse-t-on se borner à ceux-là et renoncer à la détestable variété qui ne prospère que trop dans le journalisme.

Des canards au buffet de M. Bourgoz, il n'y a qu'un pas. Tout y est coquettement installé, la consommation excellente... Je vous prie, prenez un siège, rafraîchissez-vous, et continuez ensuite votre intéressante excursion. Il faut tout voir et voir deux fois.

L. M.

Une émouvante page d'histoire.

A la fin de l'année 1856, tous les contingents cantonaux se sont crus à la veille de se mesurer avec l'armée d'une grande puissance. La Prusse n'était pas alors dans la situation brillante que lui ont faite les événements ; mais un lointain écho nous avait apporté la nouvelle que son infanterie maniait avec dextérité le fusil à aiguille ; et si nos vieilles carabines avaient une juste renommée sous le rapport de la précision, le fusil de nos adversaires avait une réputation de tir rapide.

Une peuplade de deux millions d'habitants était donc en droit de redouter les issues d'une guerre avec une nation presque dix fois plus peuleuse.

Vers la mi-décembre 1856, « la question neuchâtoise » avait eu pour conséquence de rompre les re-

lations diplomatiques entre la Suisse et la Prusse. L'armée prussienne s'étant assuré un passage à travers les Etats de Bade, du Wurtemberg et de la Bavière, le Conseil fédéral n'hésita pas un instant à faire garder la frontière du Rhin par un corps d'observation; et les divisions mises sur pied purent dès lors s'attendre, d'un moment à l'autre, à voir poindre, du côté de la Forêt-Noire, le casque que l'on sait.

Les Neuchâtelois, pour qui la vieille Suisse allait se battre, demandèrent comme une grâce spéciale au Conseil fédéral de bien vouloir charger le généralissime des troupes suisses de les faire marcher au premier rang. Le fait était très naturel chez les intrépides montagnards qui avaient reconquis le Château et renversé les aigles prussiennes; mais, chose étonnante, on vit des royalistes de la veille partager ce patriotique élan.

Le 27 septembre, l'Assemblée fédérale vota à l'unanimité toutes les mesures susceptibles de sauver la patrie menacée.

L'épilogue de cette journée à jamais mémorable fut celui que nous allons raconter.

C'était le 30 décembre.

A six heures du soir, les deux Conseils se réunirent en Assemblée fédérale pour procéder au choix du général en chef et du chef de l'état-major. Le public encombra la tribune et les couloirs. Et malgré cette foule, un silence extraordinaire régnait partout. L'heure inusitée et l'éclat des lumières donnaient à la délibération un cachet particulier et imposant. Au milieu de ce monde solennel, on eût pu croire en prières auprès de la crèche du Sauveur, la veille de Noël.

Le vote était secret. Au premier tour de scrutin, l'unanimité des suffrages désigna, comme commandant en chef, M. Guillaume-Henri Dufour, de Genève.

Au poste d'état-major fut promu M. Frei-Hérosée, conseiller fédéral, qui avait obtenu l'autorisation d'entrer au service actif. — Après un moment d'intervalle, pendant lequel se prolongea le silence extraordinaire de l'auditoire, le général en chef parut en uniforme, accompagné de son chef d'état-major, des colonels d'Enzler, Würstemberger, du lieutenant-colonel Finsterwald, et d'un huissier aux couleurs fédérales.

A la vue de M. Dufour, toute l'Assemblée se leva. Le général s'avança seul et s'arrêta devant le siège du président, M. Escher. Celui-ci prononça le discours suivant :

Général!

L'Assemblée fédérale vous a placé à la tête de notre brave armée. C'est dans un moment solennel que nous faisons appel à votre patriotisme. Nous sommes tous pénétrés de la grandeur de votre mission; mais nous sommes aussi tous fermement convaincus que vous saurez la remplir, si nous avons la guerre. Vous la remplirez, pénétré de la bonne cause que vous serez appelé à défendre et soutenu par la force de l'opinion publique de l'Europe et de tout le monde civilisé; par cette puissance incorruptible, qui, de tous côtés, se déclare énergiquement en faveur de notre patrie. Vous remplirez votre mission, général, fortifié par l'union glorieuse qui règne au sein de notre peuple et de l'armée.

Vous étiez placé, il y a neuf ans, à la tête de l'armée fédérale. Quelle différence entre cette époque et aujourd'hui! Alors vous obéissiez à un triste devoir, en tirant l'épée contre des Confédérés. Aujourd'hui, toutes les bannières de nos Cantons se réunissent autour du drapeau fédéral qui vous est confié à cette heure suprême. Enfin, vous remplirez votre mission, sous la protection puissante du Dieu de nos pères, qui, pendant des siècles, a veillé si merveilleusement sur les destinées de notre Patrie. C'est en l'invoquant, Lui, qui est le défenseur des faibles, que je vous invite à prêter le serment dont le Chancelier de la Confédération lira la formule.

Après la lecture de la formule du serment, le général, se levant, répondit d'une voix forte et énergique: « Ce que le serment m'impose, je le tiendrai et l'exécuterai fidèlement, sans dol ni fraude; je le jure devant Dieu tout-puissant, aussi vrai qu'il m'assiste. »

Aucun de ceux qui ont assisté à cette scène ne l'oubliera de sa vie! L'émotion était générale, et de bien des cœurs, des prières silencieuses s'élevèrent vers le Dieu de nos pères, implorant sa bénédiction sur les cheveux blancs du général et sur la Patrie qu'il jurait de défendre.

Le commandant en chef, lui-même, fut gagné par l'émotion de tous ceux qui l'environnaient. Il se retourna brusquement vers sa suite et la rejoignit d'un pas ferme. Alors, rompant le silence qui avait tenu captives toutes les langues des assistants, l'auditoire salua, d'une triple salve d'applaudissements, le commandant de l'armée suisse.

L'ajournement des deux Chambres ayant été prononcé, les membres du Conseil fédéral se rendirent à un banquet, auquel avait été invité M. le ministre Barmann, se trouvant alors à Berne, et le général en chef. Vers neuf heures, la musique de la ville vint donner une sérénade au général. Après quelques morceaux, la fenêtre s'ouvrit, et M. Dufour fit signe qu'il voulait parler. Un tonnerre de bravos s'éleva de la foule immense qui stationnait dans la rue.

Concitoyens, s'écria le général, merci pour la sympathie que vous me témoignez! L'Assemblée fédérale a confié à mes vieilles mains le drapeau de la patrie et le soin de défendre son honneur, son indépendance et sa liberté. Je tiendrai ferme et haut levée la bannière fédérale et je saurai remplir le mandat honorable que j'ai reçu, de manière à correspondre à l'enthousiasme électrisant et à l'énergique allégresse que montrent les hommes appelés sous les armes.

Concitoyens, ma mission est difficile, car je suis avancé en âge; mais je suis heureux de pouvoir finir ma carrière au service de la Confédération. Ma tâche est pénible, parce que la saison est rigoureuse et que notre ennemi est puissant; mais j'espère triompher des obstacles avec l'aide du Dieu du Grütli, qui vit encore et qui protège toujours notre chère Patrie.

Et la musique entonna l'hymne national: *Rufst du mein Vaterland*, accompagné par des milliers de voix.

Un concert d'adieu. — Anecdote sur Liszt. Détails biographiques.

Une grande fête musicale nous est annoncée pour samedi 14 et dimanche 15 juin. *La légende de St-Eli-*